



Comité Technique Spécial Départemental de la Creuse Mercredi 27 novembre 2013 Compte rendu du SNUipp-FSU 23

1- Bilan de la rentrée dans le 1^{er} degré

8587 élèves étaient attendus. Au 25 septembre, 8615 étaient présents... Ce sont donc 28 élèves présents au-delà des prévisions. La DASEN indique même qu'il y a 80 élèves de plus que la DEP (Division de l'Etude et de la Prospective du Ministère). A cela, il convient d'ajouter les élèves de moins de 3 ans qui n'étaient pas présents à la rentrée et qui feront la rentrée en janvier : 230 étaient attendus, 192 étaient présents au 25 septembre. Ainsi, en janvier, le département comptera sans doute autant voire plus d'élèves qu'en 2012... La baisse démographique annoncée n'aura donc pas lieu !!! **Dans ces conditions, et avec 1 seul poste supplémentaire à la carte scolaire, difficile d'envisager la mise en œuvre des priorités annoncées par le ministre : Plus de maîtres que de classes, scolarisation des enfants de moins de 3 ans, remplacement des absences, développement de la formation...**

Ceci est d'autant plus vrai que, au-delà des moyens budgétaires alloués au département, la Creuse comptait 18 surnombres à la rentrée 2012. Aujourd'hui, elle n'en a que 8. La rentrée 2013 se fait donc en réalité avec 9 moyens de moins qu'à la rentrée 2012.

Les constats de rentrée font apparaître de nets contrastes, **voire de nettes injustices**, dans les taux d'encadrement. Des écoles à effectifs identiques peuvent avoir jusqu'à 3 classes d'écart. Certaines écoles avec 20 élèves de plus peuvent avoir 3 postes de moins qu'une autre. Les injustices dénoncées par les représentants de la FSU se sont donc confirmées... A cela s'ajoutent des choix de la DASEN qui semblaient être arrêtés ailleurs que lors des instances et qu'elle avait encore bien des difficultés à justifier... Ces choix ne semblaient pas guidés par l'intérêt des élèves mais par une somme d'intérêts particuliers et/ou partisans. **La situation du département est tout simplement scandaleuse.**

De plus, une centaine d'élèves est scolarisée hors des murs des écoles (CNED ou à domicile) ! C'est un chiffre énorme pour notre département ! Il serait bon de s'interroger sur les raisons de ce type de scolarisation... Le SNUipp-FSU23 demande des précisions sur les motivations des familles et sur les secteurs géographiques concernés. Il nous est répondu que tous les secteurs sont concernés et que les raisons souvent invoquées sont soit un conflit avec l'enseignant, soit un choix de vie, notamment de la part de familles venues s'installer en Creuse pour adopter un nouveau style de vie.

2- Point sur le remplacement

Absences non remplacées : pour la 1^{ère} fois, un bilan détaillé nous est fourni sur les absences remplacées et non remplacées. Pour la première période, 4,68% des absences n'ont pas été remplacées. A noter que ne sont pas prises en compte les absences des enseignants qui ne sont pas devant élèves. Ainsi, le non remplacement du ½ poste EMALA/DAPER qui sera vacant toute l'année 'est pas prise en compte, tout comme l'autre ½ poste occupé par un personnel en congé formation. C'est donc un ETP qui manque depuis le début de l'année ! Le non remplacement du directeur de la SEGPA Martin Nadaud n'est pas non plus pris en compte... Au total, ces situations représentent 110 jours non remplacés et non comptabilisés !!!

3- Point de situation sur la réforme des rythmes

Des constats :

Aucun bilan formel n'a été fait par l'administration, ni auprès des personnels (la FSU avait fait une proposition de questionnaire dans le cadre du CHSCT mais n'a reçu aucune réponse de l'administration) ni auprès des usagers. La seule démarche de bilan est l'initiative du SNUipp-FSU qui a recueilli près de 90 réponses.

Des tendances se dégagent :

Assurément, placer les Activités péri éducatives sur la pause méridienne, tout particulièrement en élémentaire est une erreur.

Placer les activités péri éducatives sur la pause méridienne en maternelle conduit très souvent à un brouillage chez les plus jeunes élèves sur les différents temps de la journée quand une parfaite continuité des personnels d'encadrement n'est pas assurée.

Il est déterminant d'assurer aux personnels d'une même école le même emploi du temps.

Des organisations du temps scolaire sont proposées avec pour simple objectif d'amortir le coût de la mise en œuvre des TAP, d'adapter le scolaire aux contraintes matérielles et/ou permettre la prise en charge d'un maximum d'élèves. Jusqu'à présent, les choix de la DASEN se sont toujours fait en fonction du choix des municipalités qui se positionnent très souvent en fonction du périscolaire : il est grand temps de réaffirmer la primauté du scolaire sur le périscolaire.

La DASEN a systématiquement nié les propositions des conseils d'école : on voit des réaménagements qui sont proposés à l'unanimité des personnels et des parents dans le sens des organisations proposées par les conseils d'école et qui avaient été refusées par la DASEN (La Souterraine par exemple)

Comment pourra être enseigné le savoir nager dans les écoles du département quand on voit que d'ores et déjà certaines écoles sont empêchées de se rendre à la piscine faute de créneaux disponibles ou de temps suffisant ?

Qu'en sera-t-il du dispositif école et cinéma ?

La DASEN et le Chargé de mission Rythmes scolaires indiquent qu'il n'y a pas de difficultés, qu'ils n'ont aucune remontée de difficultés...

Les délégués du personnel de la FSU font état des écoles qui ont ou vont changer les emplois du temps, des dysfonctionnements lourds qui ont pu apparaître sur les TAP... et qui ont fait l'objet d'informations aux IEN.

Aucune discussion n'est possible sur le sujet.

Le SNUipp-FSU réaffirme sa position :

Le ministre a fait de sa réforme des rythmes la principale mesure de la priorité au primaire. Cette réforme insatisfaisante et largement contestée suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. Face au refus du ministre d'entendre les enseignants. Cette réforme insatisfaisante déportée sur le périscolaire jette le trouble dans les écoles (désorganisation, inégalité). L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves qui se construit d'abord sur le temps scolaire. Les vraies priorités sont donc les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. **En conséquence, le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine. Dès maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.**

Le SNUipp-FSU exige une remise à plat partout où les écoles le demandent. Pour le SNUipp-FSU, tout changement d'organisation doit obligatoirement recueillir l'accord préalable du conseil d'école.

1- Questions diverses déposées par le SNUipp-FSU23

- direction de la SEGPA du collège Martin Nadaud de Guéret : le SNUipp-FSU23 demande l'ouverture de la liste complémentaire afin de pourvoir ce poste, inoccupé depuis le début de l'année. La DASEN fera la demande au Recteur

- bilan des décharges de direction des écoles de 1 à 3 classes : le SNUipp-FSU23 fait remarquer que certains directeurs n'ont toujours pas eu leur 1^{ère} journée de décharge. Les autres n'ont eu qu'une journée. Les moyens en Creuse ne permettent donc pas d'assurer ce qui est dû. La DASEN répond que le maximum est fait afin de respecter le protocole. Force est de constater que le maximum ne suffit pas quand on manque de personnels dans le département. Le SNUipp-FSU 23 demande que les directeurs soient si possible également déchargés lors des opérations de passage en fin d'année qui correspond à une période chargée pour les collègues directeurs.

- lieu d'affectation des Employés de Vie Scolaire dédiés à l'Aide administrative aux directeurs : une liste de 17 EVS recrutés au 01/11/2013 avec leur lieu d'affectation est fournie. 14 autres EVS seront recrutés le 02/12/2013 et seront affectés dans les écoles étant passées à 4,5 jours (!?) : le SNUipp-FSU 23 avait demandé à être associé au choix des critères d'attribution des postes, il n'en est rien...

- bilan de l'aide aux élèves en situation de handicap : 121 élèves sont notifiés MDPH. 107 d'entre eux sont accompagnés (41 par des EVS, les autres par des AED). Contrairement aux effets d'annonce du Ministère, la prise en charge des élèves en situation de handicap est loin de se professionnaliser et reste en très grande partie assurée par des emplois précaires.

- effectifs des écoles privées du département : 179 élèves sont scolarisés dans les différentes écoles du département (environ 2%)

- bilan des interventions des 4 DAPER/EMALA ainsi que la liste des écoles bénéficiaires : Désormais, et en dehors de toute instance réglementaire de carte scolaire, sans nouvel arrêté de nomination les personnels EMALA sont appelés DAPER, leurs véhicules sont aujourd'hui dans des garages (« sur cales » comme l'indique la DASEN), leurs locaux de Sardent n'ont ni téléphone ni internet et **aucune intervention dans les classes n'a encore eu lieu (alors que plus de 40 demandes ont été envoyées dès le mois de juin et n'ont reçu aucune réponse !)** Pourtant l'administration affirme le contraire mais ne peut fournir aucun document ! Il est fort à parier que l'on arrivera aux vacances de Noël sans qu'aucune classe n'ait pu bénéficier du dispositif.

Monsieur CHAZAL explique que, concernant le matériel sportif, il est « obsolète » et une réflexion doit donc être engagée pour le remplacer !!! Inadmissible pour le SNUipp-FSU23 ! Monsieur COUEGNAS fait remarquer que du matériel, même « obsolète » utilisé par les écoles est toujours plus utile que du matériel stocké dans un garage et qui ne profite à personne ! Pour la énième fois, nous dénonçons la gestion et le démantèlement de ce dispositif vanté tant de fois ! Pour la énième fois, l'administration reste sourde aux arguments et campe sur sa position...

Une gestion raisonnée des moyens Education Nationale du département comme des engagements financiers passés ou actuels d'autres structures partenaires (CDDP, Conseil Général, ...) devrait conduire à définir le projet avant de saboter un dispositif vanté par tous, en premier lieu les usagers...

Chacun a pu lire dans la presse les intentions des PEP d'utiliser le matériel (notamment celui d'EPS) pour le « proposer » aux communes pour le périscolaire.

Sur ce dossier, le SNUipp-FSU 23 ne désarme pas et éclaircira les responsabilités de chacun...

- point sur l'enseignement de l'allemand dans les écoles du département : nous interrogeons la DASEN sur la fermeture du groupe CP à Bourgneuf pour l'enseignement de l'allemand. Il nous est répondu qu'il s'agit de s'assurer que cet enseignement puisse être assuré jusqu'au CM2, l'enseignante itinérante assurant l'enseignement de l'allemand dans cette école faisant valoir ses droits à la retraite en fin d'année. Ce qui nous paraît étonnant c'est que la question ne se pose qu'à Bourgneuf, alors que plusieurs enseignants sont habilités pour l'enseignement de cette langue, et ne se pose pas dans les autres écoles du département... LA DASEN (qui semblait découvrir le dossier semble-t-il géré par l'IEN Guéret1) indique qu'elle va observer la situation et qu'elle maintiendra si elle en a la possibilité l'enseignement de l'allemand sur Bourgneuf.

- point d'information sur le fonctionnement du SAPAD : nous nous étions opposés à la création du ½ poste de coordination SAPAD à la rentrée car l'administration était incapable de nous donner des données justifiant la création de ce poste. 3 mois après la rentrée, quelques chiffres nous sont fournis : 16 dossiers ont été étudiés et 5 sont pris en charge (aucun pour le 1^{er} degré). L'année dernière 10 dossiers ont été pris en charge, avec une durée moyenne de prise en charge de 8 semaines. Ce qui veut dire qu'il y a en moyenne 2 dossiers à coordonner par période... Le SNUipp-FSU23 réitère ses doutes quant à la création de ce ½ poste.

En bref, le SNUipp-FSU 23 ne peut que déplorer que la Priorité au Primaire annoncée par le Président ne trouve pas de concrétisation dans le département. Si les moyens budgétaires alloués au département ne nous semblent pas en relation avec les ambitions affichées nationalement, **la plus grande difficulté reste assurément la gestion des moyens du département** :

- Comment accepter que pour d'obscures raisons assurément bien étrangères à l'intérêt des élèves des injustices criantes d'affectation des moyens existent entre les écoles du département ?
- Comment accepter que des dispositifs qui fonctionnaient comme les EMALA soient sabotés au détriment des élèves pour une organisation « fumeuse » dont personne ne profite ?
- Comment accepter que la DASEN mette à disposition des moyens Education Nationale à une association quelle qu'elle soit sans en connaître l'utilisation ?
- Comment penser qu'une SEGPA puisse être laissée sans directeur pendant plus de 11 semaines sans réaction ?
- Comment accepter que des personnels appelés à se déplacer ne soient pas remboursés de leurs frais de déplacement depuis plus de 3 mois et ne puissent toujours pas saisir leurs frais sans même avoir une amorce de réponse de la DASEN ?

Tout ceci dans un climat malsain où le dialogue et le débat ne semblent pas avoir leur place et avec le plus grand mépris pour les personnels et leurs représentants.